



DOSSIER 2022-23

▶ 1. DISPOSITIONS GENERALES

Tout ce qu'il faut savoir pour suivre une formation ouverte et à distance à l'université de Bourgogne ([en ligne sur notre site](#)).

▶ 2. FICHE DESCRIPTIVE

Présentation générale de la formation, par année de diplôme

▶ 3. PROGRAMMES

Le détail des contenus d'enseignement.

ATTENTION :

Nous traitons les dossiers d'inscription **complets** (administratifs et pédagogiques) par date d'arrivée.

Nous vous conseillons de les envoyer dès le 1er septembre.

Merci de compter **trois à quatre semaines à partir du 1er octobre** (début de la chaîne d'inscription) pour que nous finalisons votre inscription.

▶ CONTACTS

scolmaster.ead@u-bourgogne.fr

EAD LETTRES

4, Boulevard Gabriel - 21000 DIJON

Tél. : 03.80.39.52.58

<https://ead.u-bourgogne.fr>



Master Sciences du langage 1^{ère} année Français Langue Etrangère et Aires Linguistiques

► FICHE DESCRIPTIVE



► OBJECTIFS

Cette formation est principalement destinée aux candidats désireux d'acquérir des connaissances en matière de linguistique française et comparée et de se perfectionner dans les techniques d'enseignement du français, soit dans telle ou telle zone linguistique et culturelle, soit en s'adressant à un public linguistiquement et culturellement hétérogène.

► DÉBOUCHÉS DU DIPLÔME (métiers ou poursuite d'études)

Métiers : divers postes d'enseignant de français en France et dans le monde, de concepteur de produits de formation en langue française, de programmateur d'activités culturelles, d'expert en conception et organisation de formations, de responsable de centres culturels français, d'attaché culturel, de responsable de projet, métiers de l'édition liés à la filière FLE, etc.

Poursuite d'études : Master 2 et Doctorat

Des passerelles et conversions professionnelles sont envisageables entre les différents parcours de la mention SDL.

► COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Compétences pédagogiques générales permettant non seulement d'enseigner efficacement le français à des locuteurs de nombreuses autres langues-cultures, mais également de diffuser dans les parties du globe institutionnellement non-francophones les grands acquis de la civilisation d'expression française ; compétences méthodologiques particulières rendant possible une évaluation fructueuse de l'appropriation du français, grâce à la productivité de l'approche contrastive français vs une autre langue (ciblage géographique).

► COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE L'ANNÉE DE FORMATION

Capacité à décrire aussi bien les systèmes grammaticaux des deux langues étudiées (français + langue issue du ciblage géo-culturel) que les problèmes généraux que pose l'appropriation d'une autre langue à l'âge linguistiquement adulte.

► ACCÈS

Test de Connaissance du français

Les cours dispensés dans les différentes Formations proposées par l'EAD sont en français. Dans ce sens, il est indispensable pour tous les candidats de posséder un bon niveau de français :

Le niveau B2 est désormais exigé pour toutes les formations dispensées à l'EAD, pour les étudiants étrangers n'ayant jamais validé une année d'étude dans l'enseignement supérieur français.

Nous demandons uniquement les épreuves obligatoires du test de connaissance du français (TCF, DELF ou DALF) tout public.

Si vous ne possédez pas le test de connaissance du niveau de français exigé, vous pouvez le passer avec le [Centre International d'Etudes Pédagogiques](#) (CIEP) de votre pays de résidence.

Certains candidats sont dispensés de test de connaissance du français.

Les cas de dispenses :

- les ressortissants de pays où le français est l'unique langue officielle ([à titre exclusif](#)) ;
- les ressortissants de pays non francophones ayant obtenu un diplôme de fin d'études secondaires délivré dans un pays où le français est l'unique langue officielle ([à titre exclusif](#)) ;
- pour les pays où le français n'est pas la seule langue officielle ([à titre non exclusif](#)), seuls les élèves ayant effectué leurs études secondaires dans un établissement francophone ;
- les étudiants mauritaniens qui sont en possession d'un baccalauréat avec la mention bilingue ;
- les étudiants issus d'établissements comportant des sections bilingues françaises figurant dans la [liste des ministères](#) ou sur le site [Le fil du biLingue](#) ;
- les candidats ayant obtenu le Test d'Évaluation du Français (TEF), organisé par la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Paris avec au moins 14/20 à l'épreuve d'expression écrite

► MODALITÉS D'ACCÈS A L'ANNÉE DE FORMATION

■ de plein droit :

Pour les étudiants ayant obtenu une licence de Lettres, une licence de Sciences du langage, une licence de Langues et Civilisations Étrangères, assorties d'une mention FLE (ou d'un DUFLE).

Pour le l'EAD, se renseigner auprès de la scolarité de la formation : <https://ead.u-bourgogne.fr/>

■ sur sélection :

Pour les étudiants titulaires d'un diplôme jugé équivalent (cursus universitaires français et autres).

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

- s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

► LE STAGE

Pour le parcours « Français langue étrangère et aires linguistiques », le stage peut être effectué dans différents établissements et institutions publics et privés, en accord avec l'enseignant-chercheur responsable du stage. Ce dernier doit être, dans la mesure du possible, en cohérence avec les orientations choisies. La durée du stage est de 20 heures minimum d'enseignement en Master 1, de 350 heures d'observation et d'enseignement en Master 2 Pro (contrat de minimum 60 jours). Le stage donne lieu à un mémoire de stage impliquant une notation par lecture en Master 1 et une notation par soutenance en Master 2 Pro. Une convention de stage doit être obligatoirement signée avant le début du stage par les parties concernées : la structure d'accueil, l'Université, l'enseignant-chercheur responsable du diplôme et l'étudiant(e). Cette convention assure à l'étudiant(a) une couverture « Accidents du Travail ». Tout(e) étudiant(e) présent(e) sur son lieu de stage avant signature de la convention s'expose à de réelles difficultés en cas d'accident.

► EXAMENS

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● Sessions d'examen

Il y a deux sessions d'examen. Une première session d'examen est organisée fin mai. Une seconde session dite de rattrapage est organisée la première semaine de septembre.

● Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque UE. La note de l'UE est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements affectées des coefficients. L'année est validée si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

■ INSCRIPTION PEDAGOGIQUE ET INSCRIPTION AUX EXAMENS :

Distinctes de l'inscription administrative, elles sont obligatoires et doivent être réalisées au bureau de la scolarité.

■ INSCRIPTION :

Information scolarité EAD

Sur le site : <https://ead.u-bourgogne.fr>

Vous devez vous inscrire aux 2 sessions d'examens (mai et septembre) en janvier.

Les épreuves écrites se déroulent à DIJON. Pour passer les épreuves dans son pays de résidence ou en DOM-TOM, il faut faire ouvrir un centre d'examen à l'étranger, dont le coût est de 60 € par session.

► COÛTS

Accès à la formation ouverte et à distance

Téléchargement uniquement	Téléchargement et photocopiés	Forfait envoi (si photocopiés) hors France	
		Europe, DOM-TOM *	autres pays
32 €	48 €	48 €	66 €

* sauf Açores, Albanie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Islande, Madère, Norvège, Russie : tarif autres pays

Les montants des droits d'inscription administrative changent chaque année.

► CONTACTS

scolmaster.ead@u-bourgogne.fr

EAD LETTRES

4, Boulevard Gabriel - 21000 DIJON

Tél. : 03.80.39.52.58

<https://ead.u-bourgogne.fr>

U.E.4	VERSION LITTÉRAIRE ET JOURNALISTIQUE	
16D441		
Responsable(s)	Vincent FORGEOT	
Objectifs	Comprendre et traduire des textes littéraires et journalistiques	
Points principaux du programme (présentation et plan)	7 versions commentées Traduction de textes littéraires Traduction de textes journalistiques	
Bibliographie	Il serait préférable de vous procurer le dictionnaire allemand-français <i>WEIS-MATTUTAT</i>	
Moyens d'enseignement	Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.	
Devoirs	4 devoirs : 2 textes littéraires 2 articles de journaux	
Contrôle des connaissances		
1^{ère} session	2^{ème} session	
CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 2 h	CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 2 h	
* Documents autorisés pour l'écrit : aucun	* Documents autorisés pour l'écrit : aucun	

U.E.4	ANGLAIS DE SPÉCIALITÉ :	
16D442	Compréhension audio-écrite, production écrite	
<p>Responsable(s)</p> <p>Objectifs</p> <p>Prérequis</p> <p>Conditions d'accès</p> <p>Points principaux du programme (présentation et plan)</p> <p>Bibliographie</p> <p>Moyens d'enseignement</p> <p>EXERCICES</p>	<p>Mary BOULEY</p> <p>Compétences langagières écrites et orales : Acquérir une compétence pratique suffisante pour comprendre un texte de spécialité issu de la presse grand public ou spécialisée sans l'aide d'un dictionnaire ; être à l'aise dans des situations de communication internationale en langue anglaise concernant l'apprentissage d'une langue seconde ou les sciences du langage. Maîtriser la synthèse et l'argumentation à l'écrit, notamment pour présenter de façon synthétique et commenter un dossier documentaire</p> <p>- Compétence interculturelle : Elargir sa culture générale concernant les systèmes éducatifs et suivre les débats actuels autour des questions d'apprentissage de langues dans des pays anglophones.</p> <p>Niveau B2 du référentiel européen (fourni dans le livret ou consultable sur le site du Conseil de l'Europe)</p> <p>Des documents servent de supports à des exercices de compréhension globale et détaillée, de vocabulaire, à des rappels grammaticaux et syntaxiques et à une production personnelle.</p> <p>Ces documents sont généralement des écrits journalistiques tirés de la presse grand public, de courts films accessibles gratuitement sur le réseau Internet, des fichiers son (accessibles en ligne uniquement). Un volet audio spécial est consacré à la présentation des systèmes éducatifs.</p> <p>Dictionnaire gratuit en ligne : http://www.thefreedictionary.com Grammaire : Toute grammaire déjà possédée par l'étudiant, ou : Le Robert & Nathan, Grammaire de l'anglais, 1996.</p> <p>Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version polycopiée des supports PDF téléchargés.</p> <p>- En novembre, une présentation en anglais de votre parcours et de vos conditions actuelles d'étude. Calendrier des travaux préparatifs à rendre dans le cadre du dossier final.</p>	
Contrôle des Connaissances		
1^{ère} session	2^{ème} session	
<p>CT (contrôle terminal) : dossier à rendre</p> <p>Dossier documentaire (5-7 pages) composé de documents en langue anglaise sur un sujet choisi par l'étudiant en relation avec le domaine d'étude. Le dossier sera accompagné d'une présentation synthétique et d'un commentaire (3-4 pages) également en anglais mettant en perspective le sujet choisi.</p>	<p>CT (contrôle terminal) : dossier à rendre</p> <p>Dossier documentaire (5-7 pages) composé de documents en langue anglaise sur un sujet choisi par l'étudiant en relation avec le domaine d'étude. Le dossier sera accompagné d'une présentation synthétique et d'un commentaire (3-4 pages) également en anglais mettant en perspective le sujet choisi.</p>	

U.E.4	LIRE LE MONDE HISPANIQUE D'AUJOURD'HUI	
16D443		
Responsable(s) Objectifs Points principaux du programme (présentation et plan) Prérequis Bibliographie Moyens d'enseignement Devoirs	<p>Bénédicte BRÉMARD</p> <p>Savoir lire et commenter de courtes œuvres littéraires en espagnol permettant l'acquisition de connaissances culturelles sur le monde hispanique des XX-XXI^e siècles.</p> <p>Étude de l'œuvre de Javier CERCAS, <i>Soldados de Salamina</i>, Barcelona, Tusquets, 2001.</p> <p>Une lecture fluide de la langue et des connaissances historiques et culturelles minimales sur l'Espagne et/ou l'Amérique hispanique</p> <p>(En éventuel complément du cours)</p> <p>Page web de présentation de Javier Cercas: http://www.agenciabalcells.com/autores/autor/javier-cercas/</p> <p>Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version polycopiée des supports PDF téléchargés.</p> <p>.</p> <p>2 devoirs facultatifs pour s'entraîner à l'examen final</p>	
Contrôle des connaissances		
1^{ère} session	2^{ème} session	
CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 2 h (Analyse de documents ou dissertation) * Documents autorisés pour l'écrit : Dictionnaire unilingue.	CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 2 h (Analyse de documents ou dissertation) * Documents autorisés pour l'écrit : Dictionnaire unilingue.	

U.E.1	LITTÉRATURE ET ENSEIGNEMENT DU FLE	
16D450		
Responsable(s)	Claire DESPIERRES	
Objectifs	1) Découvrir la place et l'intérêt des textes littéraires dans l'apprentissage du FLE ainsi que des modes d'analyse et de traitement de tels textes. 2) Observer des textes et leur exploitation pour des niveaux variés et des âges différents ; réfléchir sur ces éléments. 3) S'entraîner à construire des propositions didactiques à partir de divers genres de textes littéraires	
Public concerné	Etudiants inscrits en Master 1	
Bibliographie	<p>Deux ouvrages récents proposent une bonne synthèse de la réflexion et des perspectives actuelles.</p> <p>DEFAYS et alii, (2014), <i>La littérature en FLE. Etat des lieux et nouvelles perspectives</i>, Hachette FLE GODARD, A. (2015), <i>La littérature et l'enseignement du FLE</i>, Didier, 2015</p> <p>BLONDEAU N. et alii. (2003), <i>Littérature progressive du français (avec 600 activités)</i>. Niveau intermédiaire. - Paris : Clé International.</p> <p>CICUREL, F. (1991), <i>Lectures interactives en langue étrangère</i>. Paris : Hachette Français Langue étrangère, 1990.- F/Autoformation.</p> <p>COLLES, Luc et alii, <i>Enseignement du FLES : didactique de la lecture, de la littérature et de la culture</i>. - Le langage et l'homme, mars 2000, vol. XXXV, n°1.</p> <p>COLLES, Luc., <i>Les enseignements de la littérature</i>. - Cahiers de l'ASDIFLE - Actes des 7e rencontres, janvier 1991, n°3.</p> <p>GRUCA, I. (1994), « Place et fonctions du texte littéraire dans la méthodologie « traditionnelle » du FLE : histoire d'un couronnement ». <i>Travaux de didactique du français langue étrangère</i>, 1994, n° 32, pp. 15-27.</p> <p>KASSIS, P (1993), <i>La poésie</i>, Clé international,</p> <p>NATUREL, M. (1995), <i>Pour la littérature : de l'extrait à l'œuvre</i>. Paris : Clé international.</p> <p>Et bien sûr les divers manuels de FLE, pour y observer la place et la fonction du texte littéraire.</p> <p>Sitographie</p> <p>Sites FLE www.edufle.net www.franccparler.org www.aplv-languesmodernes.org</p>	
Moyens d'enseignement	Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.	
Devoirs	Deux devoirs facultatifs par an.	
Contrôle des connaissances		
1^{ère} session	2^{ème} session	
CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 2 h * Documents autorisés pour l'écrit : aucun	CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 2 h * Documents autorisés pour l'écrit : aucun	

U.E.1	ANTHROPOLOGIE COMPARÉE DES LANGUES ET DES CULTURES	
16D451		
Responsable(s)	Luca NOBILE	
Objectifs	Creuser la question de la diversité des langues et des cultures à la lumière des théories de la relativité linguistique.	
Public concerné	M1 FLEAL	
Points principaux du programme (présentation et plan)	<ul style="list-style-type: none"> - Histoire de la question - La théorie de la relativité linguistique de E. Sapir et B. L. Whorf (1939) - La relativité linguistique repensée par J. Lucy et M. Bowerman (1996) - Le débat actuel sur la relativité linguistique 	
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> - WHORF B. L., Linguistique et anthropologie, Paris, Denoël, 1969. - GUMPERZ et LEVINSON (éds), Rethinking linguistic relativity, Cambridge, Cambridge University Press, 1996. - BORODITSKY, Does Language Shape Thought ? : Mandarin and English Speakers' Conceptions of Time, Cognitive psychology 43, 1-22. 	
Moyens d'enseignement	Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version polycopiée des supports PDF téléchargés.	
Contrôle des connaissances		
1^{ère} session	2^{ème} session	
CT (contrôle terminal) : dossier	CT (contrôle terminal) : dossier	

U.E.2	FONDAMENTAUX DIDACTIQUES	
16D452		
Responsable(s) Objectifs Points principaux du programme (présentation et plan) Bibliographie Moyens d'enseignement Devoirs	Mihai DAT Réflexions théoriques et pratiques à visée professionnelle sur l'enseignement et l'apprentissage du français comme langue étrangère. Approfondissement théorique en didactique et approche professionnelle de certains secteurs du domaine : - Mise en place des concepts actuels en didactique du FLE - Méthodologies du FLE - Méthodologies éclectiques - FLE et multimédia - Apprentissages précoces - Le français comme langue seconde CUQ, J-P., Le français comme langue seconde : origines d'une notion et implications didactiques, Paris, Hachette, 1991. CUQ, J-P., GRUCA, I., Cours de didactique du français langue étrangère, Grenoble, PUG, 2002. GERMAIN, C., Évolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire, Paris, CLE International, 1993 PORCHER, L., GROUX, D., L'apprentissage précoce des langues, Paris, PUF, 1998. PUREN, C., Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues, Paris, CLE International, 1988. PUREN, C., La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes : essai sur l'éclectisme, Paris, CREDIF/Didier, 1994. Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés. 1 devoir (+ 1 dossier)	
Contrôle des connaissances		
1^{ère} session	2^{ème} session	
CT (contrôle terminal) : Dossier	CT (contrôle terminal) : Dossier	

U.E.2	FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	
16D453		
Responsable(s)	Marta SAIZ-SÁNCHEZ	
Objectifs et points principaux du programme	<p>Ce cours porte sur la conception de formations de français sur objectifs spécifiques à destination d'un public (professionnel ou étudiant) qui doit acquérir un capital langagier et culturel spécifique. Cette situation exige la mise en place d'une formation précise et adaptée, afin de répondre aux besoins immédiats de l'apprenant.</p> <p>Après une brève introduction sur la naissance de ce domaine disciplinaire, le cours donnera aux étudiants et futurs professeurs de FLE des outils qui leur permettront de faire face aux demandes de cours de FOS. L'étudiant apprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les méthodes et techniques permettant d'évaluer les besoins des apprenants, - à constituer un corpus de discours, - à le didactiser et l'organiser en séquences d'enseignement. <p>Ce cours s'appuiera sur des outils issus de la recherche en didactique des langues étrangères et en linguistique. La problématique de l'interculturel, au cœur de ce type de cours, sera également abordée.</p>	
Public concerné	Étudiants ayant des acquis universitaires liés aux Lettres modernes, langues et civilisations, etc.	
Prérequis	Posséder de solides connaissances de la théorie linguistique et de la grammaire du français contemporain.	
Bibliographie suggérée	<p>BAJRIC S., <i>Linguistique, cognition et didactique</i>, Paris, PUPS, 2^{ème} éd., 2013.</p> <p>BEACCO J.-C., <i>La didactique de la grammaire dans l'enseignement du français et des langues</i>, Paris, Didier, 2010.</p> <p>BERTOCCHINI P., COSTANZO E., <i>Manuel de formation pratique (FLE)</i>, Paris, Clé international, 2008.</p> <p>CARRAS C., TOLAS J., KOHLER P., SZILAGYI E., <i>Le français sur Objectifs Spécifiques et la classe de langue</i>, Paris, Clé international, 2007.</p> <p>CUQ J.-P., <i>Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde</i>, Paris, Clé international, 2003.</p> <p>EURIN S., HENAO M., <i>Pratiques du français scientifique</i>, Hachette/Aupelf, 1992.</p> <p>LEHMANN D., <i>Objectifs spécifiques en langue étrangère</i>, Hachette, 1998.</p> <p>MANGIANTE J-M., PARPETTE C., <i>Le français sur Objectifs Spécifiques. De l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours</i>, Paris, Hachette, 2017.</p> <p>MANGIANTE J-M, PARPETTE C., <i>Le Français sur objectif universitaire</i>, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2011.</p> <p>VERMURIE V., <i>Au boulot !</i>, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2019.</p> <p>Numéros de revues</p> <p><i>Français sur Objectifs Spécifiques : de la langue aux métiers</i>, « Le Français dans le Monde », Recherches et applications, Numéro spécial, janvier 2004.</p> <p><i>Y a-t-il un français sans objectifs spécifiques ?</i>, Les cahiers de l'ASDIFLE, n°14.</p> <p><i>Points communs</i>, « Analyse des données et élaboration des contenus de formation en FOS : des corpus aux ressources », Numéro 3, novembre 2016. (librement accessible en ligne).</p>	
Moyens d'enseignement	Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.	
Devoirs	Non, préparation d'un dossier personnel en cours d'année.	
	Contrôle des connaissances 1 ^{ère} session	Contrôle des connaissances 2 ^{ème} session
CT (contrôle terminal) : dossier	CT (contrôle terminal) : dossier	
U.E.2	COGNITION, LANGUES ET LOCUTEURS	

16D454	
Responsable(s)	Philippe MONNERET
Objectifs	Initiation à la problématique cognitive en sciences du langage
Public concerné	Etudiants en Sciences du langage et FLE. Niveau Master 1
Conditions d'accès	Licence en Lettres, Langues ou Sciences du langage
Prérequis	Connaissances élémentaires en linguistique (niveau Licence)
Points principaux du programme (présentation et plan)	<p>Le cours s'appuiera tout d'abord sur les apports de la linguistique guillaumienne, Gustave Guillaume étant considéré comme un précurseur des linguistiques cognitives. Il s'attachera ensuite à une présentation de certains aspects du champ de la neurolinguistique et à un aperçu des linguistiques cognitives américaines.</p> <p>Plan :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Une première formulation du point de vue cognitif en linguistique : la psychomécanique du langage 2) Langage et cerveau : apports de la neurolinguistique 3) La linguistique cognitive aujourd'hui : l'influence américaine
Bibliographie	<p>GUILLAUME, G., <i>Principes de linguistique théorique</i>, Québec / Paris, P.U. Laval / Klincksieck, 1973.</p> <p>LAKOFF, G. & Johnson, M. 1980. <i>Metaphors we live by</i>. Chicago: The University of Chicago Press</p> <p>MONNERET, P., <i>Le sens du signifiant. Implications linguistiques et cognitives de la motivation.</i>, Paris, Champion, 2003.</p> <p>MONNERET, P., <i>Notions de neurolinguistique théorique</i>, Dijon, E.U.D., 2003</p>
Moyens d'enseignement	Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopée des supports PDF téléchargés.
Devoirs	Non. Préparation d'un dossier au cours de l'année
Contrôle des connaissances	
1^{ère} session	2^e session
CT (contrôle terminal) : dossier	CT (contrôle terminal) : dossier

U.E.2	DIDACTIQUE DE L' ORAL ET DE L'ÉCRIT	
16D458		
Responsable(s)	Gwenola LEMOINE	
Objectifs :	Montrer le fonctionnement spécifique des deux domaines (oral et écrit) et les particularités d'apprentissage correspondantes.	
Public concerné	Master 1	
Points principaux du programme (présentation et plan) :	<ol style="list-style-type: none"> 1. La didactique de l'oral et de l'écrit appliquée à l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère. 2. Didactique de l'oral : domaines, spécificités et enjeux. 3. Didactique de l'écrit : domaines, spécificités et enjeux. 4. La relation oral / écrit : une grande complexité en français. 	
Bibliographie :	<p>ADAM J.-M. <i>Les textes : types et prototypes. Séquences descriptives, narratives, argumentatives, explicatives, dialogales et genres de l'injonction-instruction</i>. Armand Colin (Cursus lettres). , 2011 (3^e édition).</p> <p>BLANCHE-BENVENISTE C. <i>Approches de la langue parlée en français</i>. Ophrys. 1997</p> <p>MOIRAND S. <i>Enseigner à communiquer en langue étrangère</i>. Hachette. 1982.</p> <p>WIDDOWSON H. G. <i>Une approche communicative de l'enseignement des langues</i>. Hatier/Didier 1991 (chap.3)</p> <p>CHARMEUX E. <i>Le "bon" français-- et les autres : normes et variations du français d'aujourd'hui</i>. Milan 1988.</p>	
Moyens d'enseignement	Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.	
Devoirs	1 devoir	
Contrôle des connaissances		
1^{ère} session	2^{ème} session	
CT (contrôle terminal) : dossier	CT (contrôle terminal) : dossier	

U.E.3	TYPOLOGIE DES LANGUES ET ANALYSE CONTRASTIVE	
16D459		
Responsable(s)	Mihai DAT	
Objectifs	L'objectif central de ce cours est une sensibilisation aux problèmes que pose le rapprochement de deux systèmes linguistiques dans des situations telles que l'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère ou l'activité de traduction, à travers la comparaison des structures de plusieurs idiomes et de leurs traits typologiques. D'une manière plus pratique, les diverses réalisations des faits linguistiques choisis seront observées dans un échantillonnage de langues du monde, le but étant de dégager les points de <i>convergence</i> (due à l'origine commune ou aux universaux du langage) et de <i>divergence</i> entre le système linguistique du français et celui de telle ou telle langue, à même d'anticiper les difficultés d'apprentissage du français en fonction de la langue-source des locuteurs/apprenants.	
Public concerné		
Prérequis	Bonnes bases en grammaire et/ou en linguistique. NB: Si une mise à niveau est nécessaire : Delphine DENIS & Anne SANCIER-CHATEAU : Grammaire du français . Dominique MAINGUENEAU : Précis de grammaire pour les concours (5e éd.) : Capes et Agrégation de Lettres .	
Points principaux du programme (présentation et plan)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Comparaison des langues : problèmes théoriques et méthodologiques ; caractéristiques universelles et particulières des langues (universaux linguistiques et identité linguistique). 2. La typologie linguistique : approche historique. 3. Paramètres linguistiques dans la catégorisation des langues ; catégories linguistiques en perspective typologique. 4. Principes d'analyse contrastive ; exercices corrigés. 	
Bibliographie	COMRIE, Bernard, 1981, Language Universals and Linguistic Typology. COOPER, Robert et Bernard Spolsky (eds.), 1991, The Influence of Language on Culture and Thought. CROFT, William, 1990, Typology and Universals. GREENBERG, J. & Charles Ferguson (eds) 1978, Universals of Human language. HAGEGE, Cl., 1982, La structure des langues. HAWKINS, J., 1983, Word Order Universals.	
Moyens d'enseignement	Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.	
Devoirs	1 devoir/corrigé (+ 1 dossier)	
Contrôle des connaissances		
1^{ère} session	2^{ème} session	
CT (contrôle terminal) : Dossier	CT (contrôle terminal) : Dossier	

U.E.4	FRANÇAIS : COURS DE SOUTIEN	
16D466		
Responsable(s)	Michel ERMAN	
Objectifs	Mise à niveau en morphosyntaxe	
Public concerné	Pour les étudiants venant de pays non francophones ou étudiants ayant fait des études en LLCE	
Points principaux du programme (présentation et plan)	Morphosyntaxe	
Bibliographie	Voir le premier envoi	
Moyens d'enseignement	Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.	
Devoirs	2 devoirs	
Contrôle des connaissances		
1^{ère} session	2^{ème} session	
CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 2 h	CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 2 h	
* Documents autorisés pour l'écrit : aucun	* Documents autorisés pour l'écrit : aucun	

U.E.4	SOCIOLINGUISTIQUE ET POLITIQUES	
16D479	LINGUISTIQUES	
Responsable(s)	Serge TCHOUGOUNNIKOV	
Objectifs	<p>Acquérir et maîtriser les notions de base en sociolinguistique. Affiner la sensibilité aux pratiques langagières et à la variation linguistique. Observer les faits langagiers sur le terrain. Comprendre le rôle des représentations linguistiques. Remettre en question ses savoirs, préjugés et jugements normatifs sur le langage/les langues et être capable d'une prise de distance critique. Produire une réflexion personnelle argumentée Analyser la dimension politique des questions langagières.</p>	
Public concerné	Étudiants en MASTER 1	
Points principaux du programme (présentation et plan)	<ul style="list-style-type: none"> - <i>La sociolinguistique et les Sciences du langage : émergence d'une discipline</i> - <i>Langue, langage et société : le fait social et le fait linguistique</i> - <i>Politiques et planifications linguistiques</i> - <i>Langage et pouvoir</i> - <i>Contacts de langues</i> - <i>Variations et normes</i> - <i>Langues véhiculaires et mondialisation</i> - <i>Regards critiques sur la Francophonie</i> 	
Bibliographie	<p>BACHMANN, Christian, LINDENFELD, Jacqueline, SIMONIN, Jacky (1981) : <i>Langage et communications sociales</i>, Hatier-Credif, coll. LAL. BLANCHET, Philippe (2000) : <i>La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique</i>, Presses Universitaires de Rennes. CALVET, Louis-Jean (1987) : <i>La guerre des langues</i>, Paris, Payot. CALVET, Louis-Jean (2002) : <i>Le marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation</i>, Paris, Plon. COULMAS, Florian (1997), <i>The Handbook of Sociolinguistics</i>, Blackwell. GADET, Françoise (2003) : <i>La variation sociale en français</i>, Paris, Ophrys. LABOV, William (1976) : <i>Sociolinguistique</i>, Paris, Minuit. MEYERHOFF, Miriam (2011), <i>Introducing Sociolinguistics</i>, Londres / New York, Routledge; 1re éd. 2006. MOREAU, Marie-Louise (éd.) (1997) : <i>Sociolinguistique. Concepts de base</i>, Liège, Mardaga.</p>	
Moyens d'enseignement	Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.	
Contrôle des connaissances		
1^{ère} session	2^{ème} session	
<p>CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 2 h</p> <p>* Documents autorisés pour l'écrit : aucun</p>	<p>CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 2 h</p> <p>* Documents autorisés pour l'écrit : aucun</p>	

U.E.4	ÉVALUATION ET FLE	
16D484		
Responsable(s)	Marta SAIZ-SÁNCHEZ	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • S'interroger sur l'évaluation diagnostique, sa mise en place et l'application des résultats, et sur les enjeux de l'évaluation en didactique des langues et, en particulier, du FLE • S'interroger sur les moments de l'évaluation et leur pertinence • Connaître le rapport entre évaluation, enseignement et apprentissage • Connaître le marché des certifications en FLE et porter un regard critique sur son fonctionnement • Apprendre à concevoir des évaluations et à les corriger 	
Points principaux du programme	<p>L'évaluation joue un rôle essentiel dans l'enseignement-apprentissage des langues et, plus particulièrement, du FLE. En effet, l'enseignement se réalise aux moyens de stratégies adaptées aux niveaux de compétence des élèves. L'apprentissage, quant à lui, met en place des processus cognitifs qui dépendent le plus souvent de la langue dite maternelle, ou langue <i>in posse</i>, et des aspects psycho-sociaux des élèves. Une évaluation dite diagnostique est donc primordiale. Mais, elle n'est pas simple à réaliser et à interpréter. L'étudiant sera amené à réfléchir sur cet aspect et à réaliser lui-même l'interprétation des résultats et à la mise en place des stratégies adéquates aussi bien pour l'enseignement que pour l'apprentissage. L'étudiant apprendra à évaluer les quatre compétences tout au long d'un cursus ou d'une formation. Et finalement, l'étudiant réfléchira sur l'évaluation finale, l'accomplissement des objectifs, la compétence réelle en fonction des besoins concrets. Finalement, l'étudiant portera un œil critique sur les certifications FLE telles que le DEFL et le DALF.</p>	
Public concerné	Étudiants ayant des acquis universitaires liés aux Lettres modernes, langues et civilisations, etc.	
Bibliographie suggérée	<p>HUVER E, SPRINGER C., 2011 : <i>L'évaluation en langues</i>, Collection Langues et Didactique, Didier</p> <p>ROSEN E. et REINHARDT C., 2017 : <i>Le point sur le Cadre européen commun de référence pour les langues</i>. CLE International.</p> <p>CHABERT C. et A. DEBEUCKELAERE, 2017 : <i>Préparer de DELF B1 et B2. Méthodologie de l'épreuve de production écrite, entraînement, corrigés</i>. PUG.</p> <p>DE PERETTI. A, 1998 : <i>Encyclopédie de l'évaluation en formation et en éducation</i>, ESF</p> <p>TAGLIANTE, C., 2009 : <i>L'évaluation et le cadre européen commun de référence</i>, Cle International.</p> <p>TEGOS, C., 2014 : <i>Réussir le Nouveau DALF-NIVEAU C1</i>. Editions TEGOS</p> <p>VELTCHEFF, C. et HILTON, S. 2003 : <i>L'évaluation en FLE</i>, Hachette, collection F</p>	
Moyens d'enseignement	Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version polycopiée des supports PDF téléchargés.	
Devoirs	Non, préparation d'un dossier personnel en cours d'année.	
Contrôle des connaissances 1^{ère} session		Contrôle des connaissances 2^{ème} session
CT (contrôle terminal) : dossier		CT (contrôle terminal) : dossier
U.E.3		

16D495		PHONÉTIQUE, PHONOLOGIE ET FLE	
Responsable(s)	Françoise LESAGE		
Objectifs	Permettre à de futur(e)s enseignant(e)s de FLE d'acquérir une bonne maîtrise du système phonologique du français pour être en mesure de proposer des méthodes d'enseignement de prononciation aux apprenants étrangers.		
Points principaux du programme (présentation et plan)	<p>I. Phonétique articulatoire et acoustique :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Production, transmission et perception de la parole 2. Classification des sons du français <p>II. Phonétique combinatoire :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La structure syllabique 2. Influence du contexte sur la production des phonèmes. 3. Les facilités de prononciation 4. Liaisons et enchaînements <p>III. Phonétique fonctionnelle ou phonologie :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'analyse phonologique 2. Le système phonologique du français <p>IV. Les faits prosodiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'accentuation et le rythme 2. La durée et le débit 3. L'intonation et la mélodie 4. Le corporel, le gestuel et la phonation <p>V. L'enseignement de la prononciation.</p>		
Bibliographie	<p>M. CALLAMAND : <i>Méthodologie de l'enseignement de la prononciation</i>, Paris, CLE International, coll. « Didactique des langues étrangères », 1981.</p> <p>E. GUIMBRETIÈRE : <i>Phonétique et enseignement de l'oral</i>, Paris, Didier / Hatier, 1994.</p> <p>Bertrand LAURET : <i>Enseigner la prononciation du français : questions et outils</i>, Paris, Hachette, collection « F », 2007.</p> <p>P. et M. LÉON : <i>Introduction à la phonétique corrective</i>, Paris, Hachette / Larousse, 1964, 7^e éd., 1990.</p> <p>P. LÉON : <i>Phonétisme et prononciations du français</i>, Nathan, coll. « Fac », 1992, 2^e éd. revue et corrigée, 1996.</p> <p>M. et P. LÉON : <i>La prononciation du français</i>, Nathan, coll. «128»,1997.</p> <p>Raymond RENARD : <i>Introduction à la méthode verbo-tonale de correction phonétique</i>, Didier, 1^e éd. 1971, 3^e éd. 1979.</p>		
Moyens d'enseignement	Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports écrits téléchargés.		
Devoirs			
Contrôle des connaissances			
1^{ère} session		2^{ème} session	
CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 2 h		CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 2 h	
* Documents autorisés pour l'écrit : Aucun		* Documents autorisés pour l'écrit : Aucun	